



12 Juin 2023

Signature de l'avenant 16 entre UNCAM et le SNAO

26 Juin 2023

Ecriture de la fiche mesure pour les modifications de la NGAP

3 Juillet 2023

Convocation d'une CHAP Orthoptiste pour vote de la fiche mesure

19 Juillet 2023

Publication au JO : **Arrêté du 12 juillet 2023 portant approbation de l'avenant n° 16 à la convention nationale organisant les rapports entre les orthoptistes libéraux et l'assurance maladie signée le 19 avril 1999**

????/2023

**Publication de la nouvelle NGAP au Journal Officiel**

- **J+1 après la publication de la nouvelle NGAP : Suppression de la DAP sauf pour les renouvellements**
- **J+1 après la publication de la nouvelle NGAP : Passage de AMY 8.5 à AMY 8** Mesure de l'acuité visuelle et de la réfraction avec ou sans dilatation et le renouvellement

20 janvier 2024

Augmentation des actes :

- ◆ Champ Visuel avec seuil passe de AMY 9.5 à AMY 11.5
- ◆ Champ Visuel sans seuil passe de AMY10.3 à AMY 12.3
- ◆ AMY 5.8 passe à AMY 7 de l'ordre de 20minutes
- ◆ AMY 6.5 passe à AMY 7.7 de l'ordre de 20minutes
- ◆ AMY 12 passe à AMY 13.2 de l'ordre de 30minutes
- ◆ AMY 18 passe à AMY 19.2 de l'ordre de 45minutes (contrairement à ce qu'il a été dit sur le décret)
- ◆ Passage pour les actes donnant lieu à une primo prescription à un AMY 8.7